



## **Compte rendu de réunion collège**

### **Compte-rendu de la réunion avec Anne Michelin (SJH), Laurence Cabanes (SJH), Eugénie de Cenival (APEL) et Raphaële Savornin (APEL)**

**Le 27 juin 2017**

#### **1– Bilan 3<sup>ème</sup> trimestre**

Le 3<sup>ème</sup> trimestre s'est bien passé pour tous les niveaux.

##### **En 6<sup>ème</sup> :**

Madame Burle parle d'une promotion sympathique, pas de « grands bandits ».

Pour la première fois, cette année, une matinée des talents a été organisée. Ce fut un grand succès avec une participation et des préparations dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup>.

Présentation d'élèves aux nombreux talents : dominante sportive, chant, théâtre, acrobate, musique. Mise en scène avec des costumes. Belle expérience qui sera reconduite l'an prochain.

Madame Burle a reçu trop de demandes de parents de CM2 qui voulaient que leur enfant soit avec un ami particulier. Elle ne peut pas répondre à tous les mails des parents car c'est un énorme travail qui prend trop de temps.

En faisant ses classes, elle va essayer de faire au mieux en tenant compte des nombreux paramètres.

Pour la rentrée, Madame Burle enverra un mail à tous les parents de 6<sup>ème</sup> pour indiquer où se rendre le premier jour et préciser de venir avec un cartable vide.

##### **En 5<sup>ème</sup> :**

A la rentrée 2017, Madame Cabanes sera responsable du niveau 5<sup>ème</sup> et Madame Inquello sera responsable au niveau de 3<sup>ème</sup>.

Aussi Madame Cabanes a assisté aux conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre de toutes les classes de 6<sup>ème</sup>.

125 félicitations – 60 compliments – 55 encouragements.

Le niveau de la promotion est correct, avec toutefois des élèves en difficulté (niveau faible, voire très faible pour certains)

Madame Inquello a eu à gérer cette année, des problèmes de harcèlement, des jeunes filles qui se sont scarifiées. Les familles ont été prévenues, accompagnées et pour les problèmes de harcèlement, elles ont été dirigées vers l'association Chagrin d'école qui était intervenue à l'AG de l'APEL en octobre 2016 et auprès des professeurs à la réunion de rentrée.

### **En 4<sup>ème</sup> :**

Bon niveau, stable. Pas de difficultés de comportements

148 élèves continuent le latin

87 commencent le grec dont 37 feront du latin et du grec.

### **En 3<sup>ème</sup> :**

Une promotion remuante, parfois transgressive et ce jusqu'au dernier jour : jets d'œufs et farine dans la cour et place Laboulaye, passants importunés, matériel urbain sali ...

Les résultats sont stables, le niveau aussi.

4 redoublements à la demande des parents.

Aucune orientation en 2<sup>nd</sup> pro

2 commissions d'appel interne

Rappel Accords Privé/ Public.

Saint Jean ne peut reprendre les élèves qui ont fait une demande dans le public pour l'entrée en Seconde via la procédure AFFELNET.

Les établissements privés ont signé un accord avec l'académie de Versailles, par lequel il s'engage à ne pas reprendre leurs élèves si suite à la procédure informatisée AFFELNET, les familles ne sont pas contentes de leur affectation. Grâce à cet accord les élèves venant du privé ont les mêmes critères d'affectation que ceux du public.

## **2- Réforme du Collège**

Un nouveau décret pour le collège est paru le 16 juin.

A la rentrée, des EPI pourront être travaillés dès la 6<sup>ème</sup> mais plus d'obligation de faire des EPI à tous les niveaux, le thème sera libre. Au minimum 1 EPI, 1 fois dans le collège.

Pas de nouveau décret sur le brevet qui impose donc toujours une épreuve orale :

- La thématique proposée pour l'EPI de 3<sup>ème</sup> à St Jean, sera à la rentrée : « ESPACE ». Suivant les classes, les élèves pourront travailler sur des EPI type histoire des arts ou sciences et français ou sciences et histoire.
- Le BDI continuera de proposer aux élèves un parcours AVENIR. Madame Drouin et Madame Imbert préparent une structure qui pourra elle aussi être présentée à l'oral de brevet.
- Enfin, l'EPI travaillé en 4<sup>e</sup> pourra après une remise en forme pour l'épreuve de brevet également être choisi.
- 

Ainsi les élèves de 3<sup>ème</sup> auront le choix à l'oral pour le brevet 2018 entre la présentation d'un de leur EPI ou leur parcours avenir.

Le décret modifie à nouveau les langues :

- le nombre des heures pour les langues anciennes (latin, grec) : 1 heure en classe de 5<sup>ème</sup> et 3 heures hebdomadaires en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

- une deuxième langue vivante en classe de 6<sup>ème</sup> dans la limite de 6 heures hebdomadaire de langues vivantes.

- un enseignement de langues et cultures européennes dans la limite de 2 heures hebdomadaires au cycle 4.

Malheureusement les modules horaires et l'élargissement des équipes sont impossibles à mettre en place à cette période de l'année. Les dotations horaires ont déjà été attribuées et les professeurs aussi. Ce décret ne pourra pas être mis en application à la rentrée 2017

### **3– Organisation rentrée 2017.**

A la rentrée 2017, Madame Cabanes sera responsable du niveau 5<sup>ème</sup> et Madame Inquello sera responsable au niveau de 3<sup>ème</sup>.

Madame Sendral remplacera Madame Brulé (RVS) durant son congé maternité

Madame Burle, aidée de monsieur Guémard et de madame Belkadi, assurera le suivi des 6<sup>èmes</sup>.

Madame Cabanes, aidée de madame Lafitte, prendra en charge les 5<sup>èmes</sup>

Monsieur Roger, aidé de madame Huguet, suivra les 4<sup>èmes</sup>

Madame Barré reste RVS du pôle 3<sup>e</sup> / 2<sup>nde</sup>

Madame Inquello, aidée de madame Lamour, s'occupera des 3<sup>èmes</sup>

Monsieur Didelot rejoint l'équipe de madame Marroc, responsable des 2<sup>ndes</sup>

Toutes ces informations de responsable de niveaux, Responsable vie scolaire et surveillants seront dans les carnets de correspondance distribués à la rentrée.

### **4– Trobo mon gilet**

Pas encore de date mais organisation avant les vacances de la Toussaint avec possibilité de gravage des vélos.

### **5– Travaux cantine, impacts sur le Brevet**

Les travaux ont commencé début avril afin que la nouvelle cantine soit livrée à la rentrée. Les élèves ont été libérés une semaine plus tôt.

A cause de ces travaux, les épreuves du brevet des collèges n'ont pas pu être organisées à St Jean.

De nombreux parents ont envoyé des mails très désagréables à Madame Michelin et à Madame Cabanes car leurs enfants ne passaient pas les épreuves à Versailles mais à St Cyr ou à Vélizy. Ce n'est pas St Jean qui organise ou affecte un élève sur un collège pour passer le brevet mais l'académie.

Pour le Brevet, St Jean a essayé d'aider les 3 autres établissements qui recevaient les élèves, à organiser au mieux leur venue.